

Atelier n°7

Titre : Comment optimiser la ration des équidés en valorisant le territoire ?

Animateur: Gil Melin

1- CARACTERISATION DE L'INNOVATION SUR LA BASE DE QUELQUES POINTS CLES DE L'INTERVENTION DE SANDRINE PETIT

- En quoi les actions présentées dans l'atelier ont-elles été considérées, comme innovantes techniquement ?

Les actions présentées sont considérées comme innovantes techniquement car elles mettent en œuvre des situations nouvelles de production d'aliments jusqu'alors non prescrits par la filière (éleveurs, producteurs d'aliments, vétérinaires).

- Quelle est l'origine de cette innovation (initiative locale et/ou prescription institutionnelle) et comment le DEA raconte-t-il le rôle qu'il a pris dans le processus ? est-il à l'origine, associé dans une équipe interne et/ou externe à l'établissement ?

L'origine des innovations relève de l'initiative locale et prend naissance dans une longue histoire de construction de partenariats avec des acteurs dont la rencontre peut être fortuite à l'origine, mais marquante et déterminante pour construire un réseau de relations qui a permis d'acquérir une culture « d'innovateur ».

- Ces exemples présentés peuvent-ils être considérés comme une invention et/ou comme une innovation ? En d'autres termes, y'a-t-il eu un travail qui permette qu'elle soit largement partagée dans l'EPL et/ou sur le territoire (processus d'innovation) ?

Ces innovations sont partagées différemment avec les acteurs en fonction du temps car comme elles bousculent les pratiques et représentations qui sont faites dans le milieu hippique, il est nécessaire qu'elles puissent être évaluées sur la durée et auprès de personnes faisant référence et s'en feront l'écho.

- Dans les exemples présentés et à travers les débats qui ont suivi, comment l'innovation technique a-t-elle eu des implications sur l'organisation du travail, le social ou le cadre institutionnel ?

Dans l'un des cas, l'expérimentation intuitive au départ est momentanément cachée par un protocole labellisé par la recherche qui donne ainsi une caution auprès des enseignants.

Les exemples présentés n'ont pas d'incidence sur l'organisation du travail mais par contre ont eu des retombées économiques en générant une baisse des coûts du point alimentation.

2- LIENS AVEC LES AUTRES FONCTIONS D'UN ATELIER TECHNOLOGIQUE OU D'UNE EXPLOITATION D'EPLFPA, AU DELA DE LA FONCTION DE PRODUCTION

- La fonction expé-démonstration :
 - Le travail d'innovation s'appuie-t-il sur une expé/démonstration ?
 - S'organise t'il à partir d'un protocole et une démarche méthodologique validée ?
 - Ce travail s'appuie-t-il aussi sur les expériences et savoirs des agriculteurs ?

Le travail s'est appuyé historiquement sur des expérimentations en relation avec l'INRA et les écoles vétérinaires.

Pour l'une des innovations, la démarche est validée par l'INRA et Eduter.

Pour l'autre, elle s'appuie sur une collaboration étroite avec un agriculteur entrepreneur éleveur impliqué dans l'élaboration des produits.

- La fonction d'animation du territoire :
 - Les innovations ont-elles permis de conforter ou développer des partenariats avec des acteurs du territoire ? Lesquels ?
 - L'innovation a-t-elle suscité des controverses et des débats avec les acteurs du territoire – qu'ils soient engagés ou pas dans ce travail ?
 - Comment ces innovations sont-elles promues dans et hors de l'EPL (site internet, portes ouvertes, ...) ?

Les innovations ont permis de développer des partenariats avec éleveurs en place et avec les apprenants qui au fil du temps s'installent.

Les controverses existent principalement avec les vétérinaires et les producteurs industriels d'aliments, remettant en cause l'innovation.

- La fonction pédagogique :
 - Les acteurs pédagogiques (enseignants/formateurs, apprenants) sont-ils associés à l'innovation ?
 - Si oui Comment ? A quel moment ou phase du projet ? En quoi cette participation des profs et élèves constitue éventuellement une innovation d'ordre pédagogique ?
 - Si non Pourquoi ?
 - Comment les innovations sont-elles remobilisées dans les apprentissages des publics de l'enseignement agricole ?

Les innovations sont diversement prises en compte par les enseignants qui n'ont pas forcément été associés à l'origine. Ces innovations peuvent apparaître déstabilisantes dans un premier temps, car elles remettent en cause les savoirs dispensés, mais par la suite elles servent à élaborer des situations pédagogiques intéressantes qui provoquent des changements de comportement des apprenants vis-à-vis du nourrissage des animaux ainsi que la prise en compte de leurs besoins.

3- CONTRIBUTION A « PRODUISONS AUTREMENT »

A partir des exemples présentés et des échanges, pouvez-vous identifier en quoi des actions d'innovations sur une EA ou un AT, permettent d'assurer notre participation au programme « **Produire autrement** » avec notre spécificité d'établissement d'enseignement **et de formation** ?

En quoi, au regard des points précédents, notre contribution à « produire autrement » nous engage ou pas, dans l'ensemble des missions des DEA/DAT, à « faire autrement » ?

Parce qu'elles mobilisent des surfaces nouvelles pouvant être valorisées par les chevaux dans des zones problématiques, ou qu'elles permettent de réintroduire dans des systèmes céréaliers une production de fourrage diversifiée, voire de réintroduire des nouvelles cultures de substitution au soja.

Au cours de cette première rencontre de responsables de centre équestre, il apparaît important de pouvoir capitaliser ces innovations. Il est proposé, compte tenu de l'importance que revêtent les sections hippiques dans les établissements, de favoriser l'émergence d'un réseau d'échanges de pratiques et porteur d'expérimentations zootechniques au sens large.